

Taxe d'apprentissage

Bordereau de versement 2021

Votre contribution doit être versée directement au lycée par chèque ou par virement.

Document à retourner S.V.P à : Vincent BERNARD - DDFPT : vincent.bernard1@ac-grenoble.fr

VOTRE ENTREPRISE	
Nom de l'entreprise	
Adresse	
Code postal et ville	
SIRET	

LE / LA RESPONSABLE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	
NOM / Prénom	
Fonction	
Numéro de téléphone	
Courriel	
Montant du versement	

Règlement par (cochez la case correspondante) :

Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Paul Héroult

Virement sur le compte bancaire :

IBAN : FR76 1007 1730 0000 0010 0055 106

BIC : TRPUFRP1